

BEAUCAIRE

Février 2015

mag'



Tous unis contre le terrorisme islamiste !

St-Valentin
à Beaucaire

2 pages d'idées cadeaux
chez vos commerçants
Beucairois page 27

FISCALITÉ : RÉVISION À page 7
LA BAISSÉ POUR LA TLPE

BEAUCAIRE mag

SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE 3



TERRORISME : BEAUCAIRE SE MOBILISE
Retour sur le rassemblement en l'honneur des victimes des attaques islamistes 4

ENTRETIEN
Rencontre avec Patrick Desombre..... 6

COMMERCE
Révision à la baisse de la TLPE - Inaugurations..... 7



VIDÉOSURVEILLANCE
Ils veillent sur Beaucaire 8

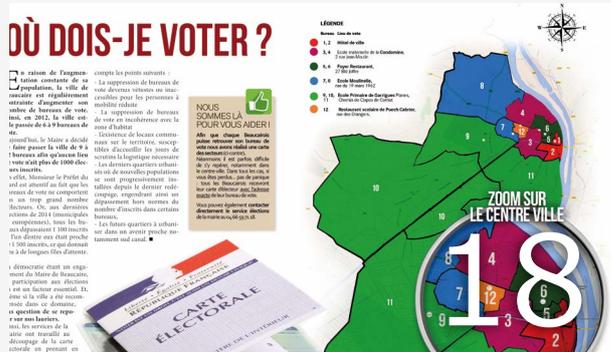
CADRE DE VIE
La Voirie en action 10

URBANISME
La révision du PLU est engagée 12

TÉLÉTHON
Beaucaire a tout donné ! 14

SENIORS
Le Noël de nos aînés 15

NAVETTE LE DRAC
Nouveaux horaires 16



CARTE ÉLECTORALE
Où dois-je voter ? 18

PROPRETÉ
Pétition contre les crottes de chien 22

LAÏCITÉ
« Il y a une limite à la connerie... » 23

RÉTRO
Noël à Beaucaire en images..... 24

CANTINES IMPAYÉES
Le Maire de Beaucaire écrit aux parents d'élèves 26



SPÉCIAL SAINT VALENTIN
Double page shopping 27

TRIBUNE LIBRE
La parole aux élus 30

AGENDA DE BEAUCAIRE
Février et Mars..... 31



BEAUCAIRE mag
Février 2015 - Directeur de la publication : Le Maire de Beaucaire - Réalisation : Service Communication de la Mairie de Beaucaire - Impression : JF Impression - Imprimé à 10.000 exemplaires



L'édito du Maire

Beucairoises, Beaucairois,

En l'espace de quelques semaines, Beaucaire a su à nouveau démontrer qu'elle est bien une ville associative, solidaire et animée.

Je voudrais tout d'abord vous dire ici ma fierté d'être le Maire d'une ville qui a su se mobiliser à ce point pour le Téléthon. Plus de 40 associations beaucairoises ont en effet répondu présentes à notre appel à la mobilisation pour cette cause capitale. Tous ensemble, nous avons réussi le pari, malgré une température de 4 degrés, de réunir un nombre important de participants et de donateurs le long du canal ce 6 décembre toute la journée, avant de nous retrouver le soir pour réaliser une grande chaîne de l'espoir sur les quais devant un show laser de qualité projeté sur la passerelle.

Même succès la veille au soir au Casino municipal dans la bonne humeur.

Cet élan de solidarité a permis de faire de Beaucaire l'une des premières villes de la région pour le montant de ses dons (12 048 euros une fois les derniers chèques reçus). Bravo à tous ceux qui ont participé avec les élus à l'organisation plus de deux mois en amont ! Merci aux bénévoles, parmi lesquels de nombreux employés de la Ville et du CCAS pour l'occasion. Merci aussi aux commerçants Beaucairois (et notamment aux restaurateurs) ayant participé à l'opération.

Beucaire fut aussi solidaire avec ses anciens, par la distribution des traditionnels colis de Noël aux personnes âgées et dans les hôpitaux, que la nouvelle équipe du CCAS a décidé de maintenir en 2014.

Un mois plus tard, le 11 janvier, Beaucaire fut également solidaire avec les victimes du terrorisme islamiste. Journalistes ayant caricaturé Mahomet,

policiers, juifs, simples passants, ils étaient tous nos compatriotes.

Nous étions plusieurs milliers à leur rendre hommage devant l'Hôtel de Ville.

Beucaire vivante, enfin, grâce à de nombreuses animations parmi lesquelles le Marché de Noël qui fut incontestablement un réel succès populaire. Les nombreuses nouveautés décidées par mon équipe, parmi lesquelles la transhumance et la diffusion de chants de Noël tout au long du week-end, ont véritablement fait la différence pour la plus grande joie des petits et des grands.

«... Je suis particulièrement fier de la solidarité des Beaucairois.»

Ce succès du Marché de Noël est la preuve que le centre-ville peut être fréquenté lorsqu'il s'y passe des choses.

Comme nous l'avions annoncé, à partir de février 2015, auront lieu chaque mois des animations thématiques dans le centre-ville ou bien des animations commerciales.

La première animation commerciale est la Saint-Valentin. Vous pourrez trouver dans ce magazine quelques produits proposés par nos commerçants du centre-ville. N'hésitez pas à consommer local.

Pour les célibataires, la Mairie mettra en place un arbre à messages sur la place de l'Hôtel de Ville.

Et pour les Beaucairoises, un spectacle de Chippendales est par ailleurs organisé ce jour-là, au bénéfice de l'association locale VMEH (Visite des Malades en Milieu Hospitalier) qui œuvre bénévolement et avec cœur pour les personnes hospitalisées.

Merci pour ce que vous pourrez faire pour aider cette association qui fait un travail considérable et a besoin de l'aide de chacun. Une bonne façon de joindre l'utile à l'agréable.

Le Maire de Beaucaire

HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

BEUCAIROIS

Vous étiez plusieurs milliers de Beaucairois rassemblés ce dimanche 11 janvier devant l'Hôtel de Ville pour rendre hommage aux victimes des attaques terroristes islamistes contre la France. Défendre la liberté d'expression, refuser la peur et surtout réclamer une réponse ferme et déterminée : tels étaient les messages portés par la foule. Un grand moment de rassemblement et d'émotion.



La place de l'Hôtel de Ville était remplie pour ce rassemblement. Du jamais vu de mémoire de Beaucairois.



Le député européen Marine Le Pen et le député du Gard Gilbert Collard avaient fait le déplacement à Beaucaire.



Vous étiez nombreux à dire : «Plus jamais ça» et à demander aux pouvoirs publics de s'interroger sur les causes de ces attentats.



Vue du balcon de l'Hôtel de Ville. Plusieurs milliers de personnes rassemblées à Beaucaire.

TERRORISME ISLAMISTE

SE MOBILISE !

LE DISCOURS DU MAIRE DE BEUCAIRE LORS DU RASSEMBLEMENT :

Nous sommes ici rassemblés ce jour sous nos drapeaux en berne depuis mercredi pour rendre hommage à plusieurs de nos compatriotes assassinés cette semaine sur le sol français dans des actions terroristes.

Parce qu'ils travaillaient pour un hebdo ayant publié des caricatures du prophète Mahomet, parce qu'ils étaient policiers dans l'exercice de leurs fonctions ou encore parce qu'ils étaient juifs ou parce qu'ils passaient simplement par là.

Nous sommes ici parce que nous croyons en les valeurs de liberté d'expression, de liberté d'opinion et parce que nous réprouvons tout sectarisme, tout racisme, toute idéologie criminelle.

Quelles que soient notre confession, nos opinions politiques, chacun ici partage une intense et légitime émotion devant une telle barbarie et devant de tels crimes.

En visant les valeurs de la République c'est nous tous qui sommes visés et cela nous ne l'acceptons pas. Nous sommes là pour le dire et le faire savoir avec notre cœur, avec nos pensées, par notre recueillement. C'est l'esprit de ce rassemblement.

Alors en hommage à nos morts, je vous demande donc de bien vouloir respecter maintenant une minute de silence en pensant à eux et aux conditions particulièrement sordides dans lesquelles on leur a enlevé la vie prématurément et soudainement. Une minute de silence maintenant pour penser aussi à leurs proches, leurs collègues, leurs confrères, à ceux qui les connaissaient et les aimaient que nous assurons de notre entière solidarité.

Ne jamais se taire lorsque nos libertés sont atteintes, ne jamais se taire lorsqu'on attente à nos valeurs, à ce qui fait la France, c'est vital, aujourd'hui plus que jamais.

Là où il y a mobilisation il y a espoir et il y a un chemin. Toujours s'indigner et se mobiliser, regarder les choses avec lucidité aussi, regarder enfin en face les causes de ces phénomènes, en tirer les conséquences fermes pour préparer un avenir meilleur avant qu'il ne soit trop tard.

Je vous remercie d'avoir été si nombreux. Le deuil est un moment sacré, c'est pourquoi il n'y aura pas de discours politique aujourd'hui.

Je vous propose pour clore ce rassemblement et montrer que les Français entendent résister à ce terrorisme islamiste, d'entonner tous ensemble notre hymne national, la Marseillaise.



Patrick Desombre
Conseiller municipal délégué
aux affaires générales

ENTRETIEN

«VÉRIFIER ET CONTRÔLER LA LÉGALITÉ DES DÉMARCHES FAITES PAR LES ÉTRANGERS»

Ancien militaire et policier, Patrick Desombre, 58 ans, est conseiller municipal délégué au service des affaires générales et à la mairie annexe. L'élu nous explique l'action de son service.

Dans beaucoup de communes, le service affaires générales est notamment en charge de la gestion des cimetières, du service des étrangers et du recensement militaire et de la population ainsi que des débits de boissons, des foires et marchés... C'est ce service, composé de 6 employés municipaux et dirigé par Mme Catherine Garibal qui, avec le personnel de la Mairie Annexe, gère les **attestations d'accueil**, les **titres de séjour** ou de **regroupements familiaux** ainsi que le contrôle des états civils et des mariages. «*Nous formons une véritable équipe, et je tiens à suivre tous les dossiers traités afin de faire appliquer les exigences du Maire en la matière*» explique Patrick Desombre. Mon travail est essentiel : «*Vérifier, contrôler la légalité des dé-*

marches faites par les étrangers résidant sur Beaucaire.

Ainsi, la mairie a donc décidé de **mettre en application les textes**, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant. Pour le conseiller délégué, «*En France, la législation est suffisante, mais malheureusement non comprise et non appliquée par beaucoup d'administrations, ce qui entraîne des dérives et des abus.*»

Du coup, quand on applique les lois, certains sont parfois surpris et ne comprennent pas forcément.



Regroupements familiaux :

TAUX D'AVIS FAVORABLE DE BEUCAIRE

63%

2012

0%

Depuis Avril 2014

«*Avant, la Mairie répondait très souvent oui. Maintenant, à Beaucaire, on exprime un avis négatif quand cela est nécessaire*» poursuit Patrick Desombre.

Pour illustrer son propos, l'élu nous donne une anecdote parlante : le cas d'un résident marocain de Beaucaire âgé de plus de 80 ans. Il voulait se marier avec une jeune marocaine d'une vingtaine d'années. «*L'âge de l'individu montre que ce mariage n'était vraisemblablement pas motivé par des raisons saines. Je lui ai conseillé d'envisager de faire un mariage chez lui. En France, ce ne sont pas nos valeurs* ».

Concernant le regroupement familial, «*nous avons également eu un monsieur de près de 80 ans d'origine algérienne qui voulait faire venir en France plusieurs nièces de moins de 15 ans. Nous avons émis un avis négatif puisque ce monsieur est bien connu pour des fraudes.* »

Enfin, le service des affaires générales intervient également pour secondar la police municipale dans le contrôle de la légalité des commerçants du marché de Beaucaire. «*Là aussi, ni le règlement, ni la loi, n'étaient appliqués. Les choses ont changé.*» ■



EXONERATION DE LA TLPE

UNE VOLONTÉ DE REDYNAMISER BEAUCAIRE

La TLPE (*Taxe Locale sur les Publicités Extérieures*) est un impôt sur les dispositifs publicitaires (*panneaux, enseignes, pré-enseignes...*).

Conformément aux engagements moraux pris avec l'UPE 30 (organisation de défense des entreprises du Gard) au moment de la campagne électorale concernant une baisse de la TLPE, l'équipe municipale de Beaucaire vient de faire voter l'exonération de cet impôt pour les enseignes inférieures ou égales à 12m² à compter de 2016.

Le développement économique et la redynamisation du commerce nécessitent des mesures ciblées, destinées à favoriser le tissu économique local. On ne peut plus regarder sans bouger la mort des commerces de proximité et des entreprises, qui sont une des richesses de notre ville.

Cette exonération est un levier certain pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces à Beaucaire et pérenniser celles et ceux existants.

Cet effort financier consenti par la ville touchera ainsi près de 21% des redevables de la TLPE (soit plus d'1 redevable sur 5 !).

La ville de Beaucaire met en oeuvre d'autres **mesures en faveur du développement économique et du commerce**:

- Faire travailler les entreprises locales
- Organiser des animations mensuelles en centre-ville (*dès ce mois-ci : opération Saint-Valentin par exemple*)
- Faire pression sur la communauté de communes pour baisser la CFE (*Cotisation Foncière des Entreprises*)
- Appliquer le droit de préemption pour lutter contre l'implantation de commerces communautaristes
- Agir en véritables VRP pour attirer commerces et entreprises



DE NOUVEAUX COMMERCES GRÂCE À L'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ



Primeur épicerie
Centre commercial La Moulinelle



La Bodega
2 Boulevard Maréchal Foch

VIDÉO-SURVEILLANCE

ILS VEILLENT SUR

Derrière leurs écrans, ils veillent sur les Beaucairois de jour comme de nuit. Rencontre avec l'un des employés du Centre de Surveillance Urbain de la ville.

Un travail particulièrement exigeant. C'est celui qu'exerce Sylvain, 27 ans, dont déjà 4 au centre de vidéosurveillance de la ville de Beaucaire.

Au poste, « nous sommes 10 opérateurs à nous relayer en équipes de 2 toutes les 8 heures. »

explique-t-il. Pour les agents du service, la relève commence par prendre connaissance des dernières consignes et des événements relatés par l'équipe précédente.

Vient ensuite la **vérification du matériel** : caméras, écrans, radios, téléphones, tout doit être en parfait état de marche pour pouvoir alerter au plus vite. « L'objectif est d'avoir une intervention sur zone en 3 minutes maximum ».

Une course contre la montre pour laquelle l'opérateur a une

vraie **responsabilité** sur les épaules en tant que premier maillon de la chaîne d'intervention.

Pour Sylvain, « un bon opérateur, c'est quelqu'un qui sait **anticiper les délits** en repérant des comportements suspects par des indices



ou des attitudes particulières ».

Anticiper et alerter

La mémoire joue aussi car la plupart des délits sont commis par les mêmes individus. Comme

cette nuit de janvier où l'opérateur a suivi de près un duo de racailles qui marchait dans la rue à une heure tardive. « Leur attitude était suspecte et mon instinct m'a donné raison ». En effet, quelques instants plus tard, les deux individus commencent à mettre le feu à une poubelle. « J'ai déclenché immédiatement l'alerte, ce qui a permis l'interpellation et surtout l'intervention des pompiers pour éviter que le feu ne se propage ».

Les images serviront ensuite à la Police Nationale comme « preuve probante » pour permettre de juger les deux incendiaires.

Parmi d'autres, une affaire récente fait la fierté de l'équipe : l'interpellation rapide d'un individu qui a agressé

une jeune fille à un distributeur. « Notre réaction rapide a permis de mettre fin à l'agression et surtout d'éviter le pire : l'individu était aussi connu pour des faits de viols... ».

BEUCAIRE

Résoudre

Les caméras du centre de surveillance de la ville de Beaucaire servent aussi à **résoudre des enquêtes**. «*La Police Nationale nous transmet des signalements de véhicules ou de personnes. Si on trouve quelque chose, on peut aider à résoudre des enquêtes ou à interpellier des suspects.*»

Pour les opérateurs, le plus difficile, c'est le travail de nuit. La vigilance doit être permanente malgré la fatigue. «*Heureusement, notre travail est très varié, chaque journée est différente.*»

En moyenne, le centre de vidéosurveillance déclenche une quinzaine d'interventions par jour. Un malaise sur la voie public, un feu de bateau, ou un grand événement à sécuriser... **à chaque fois, les opérateurs sont présents derrière leurs écrans pour la sécurité des Beaucairois.** ■

Le centre de vidéosurveillance de Beaucaire en chiffres :

10

opérateurs



24

/24



22

écrans



42

caméras



7

/7



ÉCOLE PRÉFECTURE : UNE NOUVELLE BARRIÈRE DE SÉCURITÉ

Depuis des années, de nombreux parents d'élèves se plaignent des véhicules passant à toute vitesse dans la rue (particulièrement étroite) à la sortie de l'école préfecture.

Le Maire de Beaucaire et son adjointe ont décidé de réagir avant qu'un drame ne se produise. Désormais, les enfants sont protégés par une barrière de sécurité amovible qui ferme l'accès à la rue pendant les horaires de début et de fin de classe. Un soulagement pour les parents heureux de cette réactivité.



Cadre de vie

LE SERVICE VOIRIE EN ACTION !

A Beaucaire, on dénombre près de 250 km de routes sur 86 km². Un réseau de voies et de fossés conséquent qui nécessite un travail d'entretien toute l'année pour l'équipe de la voirie de la Ville. Point sur les travaux en cours :

1 Création de fossés

Du côté du chemin des *Marguilliers*, l'absence de fossé empêchait une évacuation rapide des eaux après chaque crue du Rhône. Depuis quelques jours, à la demande des élus, le service voirie

est donc sur le terrain pour réaliser un fossé qui permettra une décrue plus rapide. Adieu les difficultés systématiques de circulation après les inondations de ce côté-ci de Beaucaire !

2 Entretien des fossés et roubines

12 : c'est le nombre de passages que doit réaliser une «épareuse» pour nettoyer complètement un fossé. Une manœuvre qui doit être réalisée deux à trois fois par an sur la plupart de nos routes de campagne. Si l'on multiplie ce nombre par nos kilomètres de voirie,

les agents doivent travailler sur plusieurs milliers de kilomètres !

3 Reboucher les «nids de poules»

Ils rendent les trajets bruyants et pénibles tout en abîmant les véhicules. Ce sont les «nids de poules», ces petits creux dans nos routes que le temps a causé. Là aussi, notre service voirie est au travail pour les reboucher ! ■

NDLR : Les autres branches des services techniques seront présentées dans de prochains magazines.



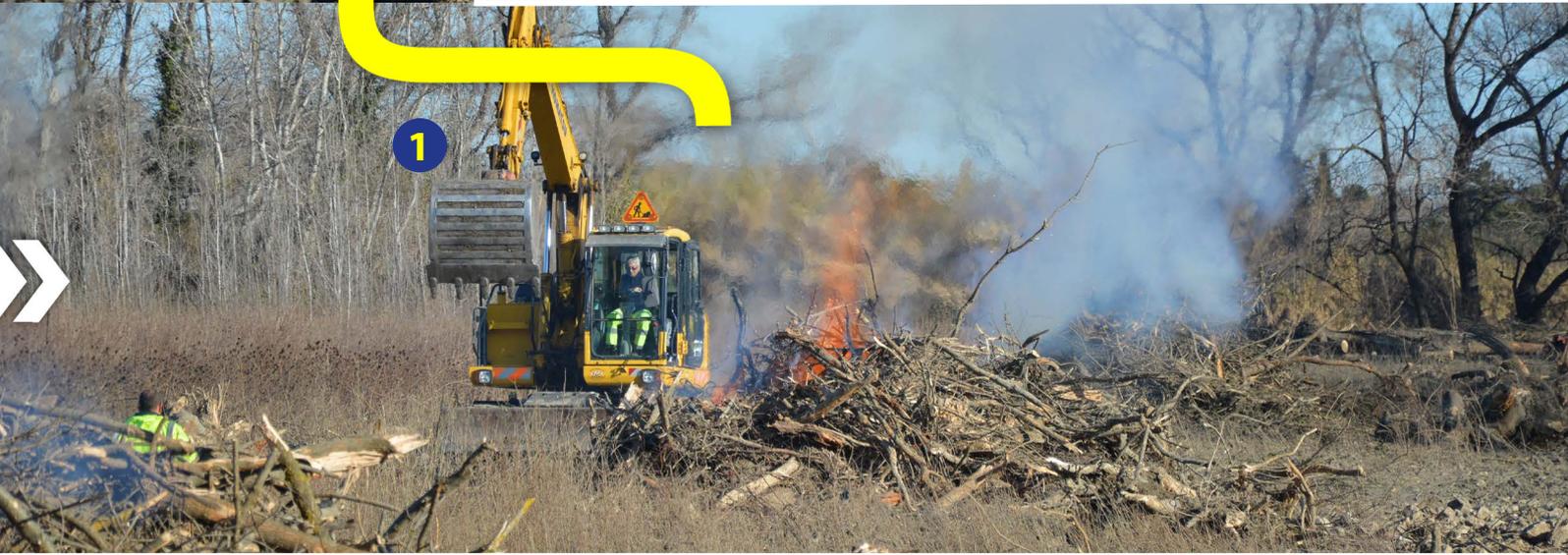
Les services techniques au travail dans le centre aéré primaire

ENCORE 66 000€ D'ÉCONOMIES GRÂCE AUX TRAVAUX EN RÉGIE !

A la demande du Maire et de son adjoint, les travaux en régie (travaux effectués par les employés des services techniques de la ville) sont de plus en plus nombreux afin de **faire des économies** et de favoriser l'efficacité et la rapidité.

La municipalité vient par exemple de lancer la rénovation totale d'un bâtiment du centre aéré primaire. Coût de l'opération : 14 400€. Faire appel à un prestataire aurait coûté près de **80 000€ !**





URBANISME : LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME EST ENGAGÉE

Pour mieux répondre au développement urbain de Beaucaire, la municipalité a engagé une révision du Plan Local d'Urbanisme en redéfinissant les grands objectifs à suivre.

Pour rappel en effet, cette démarche avait déjà été engagée par la précédente municipalité mais l'ancien maire avait défini des objectifs contraires au code de l'urbanisme, ce qui avait entraîné le refus du PLU par les services de l'Etat. Il était temps de relancer la procédure intelligemment.

Le PLU... qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire communal.

Il permet l'émergence d'un projet de territoire prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités locales de la commune (risques inondations, etc.). Il détermine donc les conditions d'un aménagement respectueux des principes du développement durable (notamment la limitation de l'étalement urbain) et répondant aux besoins de développement local.

LES NOUVEAUX OBJECTIFS

Pour sa révision du PLU, la nouvelle municipalité a décidé de revoir totalement les objectifs et de se mettre en conformité avec la loi :

- Réhabilitation et **revitalisation** du centre ancien.
- **Requalification** et développement des zones d'activité
- **Développement** économique sous l'angle du tourisme
- **Maîtrise** du développement urbain
- Préservation et **valorisation** de l'espace agricole
- Prise en compte des **risques** et contraintes (risques d'inondations, mouvements de terrains...)
- **Valorisation** du patrimoine architectural et paysager

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

PHASE 1 : MISE À JOUR DU DIAGNOSTIC > FIN FÉVRIER 2015

Elaboration du rapport de présentation et état des lieux (état du territoire communal, analyse démographique, analyse du nombre de logements).

PHASE 2 : ÉLABORATION > DE MARS À FIN JUIN 2015

Elaboration du projet d'aménagement et de développement durable

- définition des grands principes d'aménagement
- élaboration des orientations d'aménagement et de programmation
- présentation en réunion publique (prévue en mai 2015)
- débat en conseil municipal

PHASE 3 : ÉLABORATION RÉGLEMENT ET ZONAGE > MAI À FIN OCTOBRE 2015

- définition des principes d'aménagement et de constructibilité
- réunion publique

PHASE 4 : FINALISATION DU DOSSIER > OCTOBRE À DÉCEMBRE 2015

- bilan de la concertation faite en conseil municipal
- arrêt du projet de PLU

PHASE 5 : PHASE D'APPROBATION > JANVIER À SEPTEMBRE 2016

- consultation des services de l'Etat
- enquête publique
- réunion avec les personnes publiques associées
- approbation du PLU en conseil municipal



TÉLÉALERTE INONDATIONS

Soucieuse de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la commune a mis en place un **système d'alerte téléphonique**, en complément de l'alerte par la sirène. Il permet d'informer rapidement et personnelle-

ment tous les Beaucairois. En cas d'alerte, vous recevez un message vous informant de la situation et des mesures à suivre.

Les nouveaux arrivants sur la Commune et les personnes ayant changé de numéro de téléphone sont

priés de transmettre leur numéro via ce coupon, à déposer à la Mairie ou à envoyer par courrier (*Mairie de Beaucaire - Téléalerte - Place G. Clemenceau, 30300 Beaucaire*). Vous pouvez également remplir ce formulaire sur beaucaire.fr

Nom :

Adresse :

Numéro de tél. / E-mail :

Prénom :

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter le service des affaires générales au 04 66 59 10 06.



Téléthon

BEUCAIRE A TOUT DONNÉ !

La municipalité tenait à ce que le Téléthon, grand moment de solidarité pour combattre la myopathie, soit un succès à Beaucaire cette année. S'y prenant plus de deux mois en amont, elle a, avec le CCAS et le service des sports, invité toutes les associations à plusieurs réunions et a réussi à convaincre une quarantaine d'entre elles mais aussi des commerçants de se mobiliser tous ensemble les 5 et 6 décembre. Félicitations

à tous ceux qui en participant ont permis de récolter **12 076,80€** (soit 1000€ de plus que les prévisions).

Un chèque a été remis par Monsieur le Maire, à Monsieur Mathis, coordinateur du Gard sud des AFM, en présence de la marraine du Téléthon Delphine Le Sausse (9 titres de championne du monde en ski nautique, catégorie handisport).





Solidarité avec nos aînés

La distribution des colis de Noël à nos aînés s'est déroulée le 11 décembre au casino municipal comme chaque année. Quelques jours plus tard, le Maire et la Vice-présidente du CCAS sont allés dans les hôpitaux pour en offrir en mains propres en votre nom aux Beaucairois malades.



REPAS DE NOËL AU RESTAURANT L'ÂGE D'OR

Le 17 décembre, les séniors ont pu fêter Noël au restaurant l'âge d'or. Ce repas festif annuel est par tradition offert aux habitués du restaurant. Il s'est déroulé en présence des membres du conseil d'administration du CCAS.



Centenaire de Madame Del Corso

Samedi 20 décembre, Madame Noëlla Del Corso fêtait ses «cent ans» entourée de sa famille et de ses amis. Le Maire de Beaucaire et l'adjointe aux personnes âgées étaient présents pour célébrer l'événement.

Le Drac

Votre navette



Depuis quelques années, un service de navette (par car) existe pour les Beaucairois. Parce qu'il constitue un réel service à la population, notamment pour les retraités et les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, la nouvelle équipe municipale a décidé de le maintenir cette année.

Pour en bénéficier il est nécessaire de s'inscrire auprès du C.C.A.S (Pièces à fournir : dernière quittance de loyer ou avis d'impôts fonciers ainsi qu'une photo d'identité).

Le prix de l'abonnement annuel à ce service social est de 5 euros.



Tous les matins du lundi au samedi, de 8h30 à 12h30 et les lundis après-midi.
(Sauf jours fériés)

Navette : 06 34 02 35 09

N°	LUNDI - MERCREDI - VENDREDI - SAMEDI								LUNDI APRÈS-MIDI			
1	Croisement Ch. Houblons - Ch. Cornut	8h35	9h23	10h33		11h08		12h15	14h00	14h40	17h04	17h50
2	L'Ecole Garrigues Planes	8h36	9h22	10h32		11h09		12h13	14h01	14h39	17h03	17h49
25	Cimetière des Melettes		9h16	10h26		11h14						
4	L' ANPE	8h40	9h15	10h30		11h11		12h11	14h04	14h36	17h01	17h46
5	C. Commercial Les Milliaires	8h41	9h14	10h22		11h12		12h10	14h05	14h37	17h00	17h47
6	La Maison de retraite l'Oustau	8h43	9h30		10h40	11h03		12h09	14h06		17h14	
7	L' Avenue de Farciennes	8h44	9h31		10h41	11h02		12h07	14h07		17h15	
8	La statue de Goya	8h45	9h32	9h44	10h42	10h55		12h05	14h08	14h45	17h20	
9	Les Fontêtes	8h47	9h34	10h00	10h43			11h50	14h10	14h46		
10	L'Avenue de la Plaine	8h48	9h35	10h01	10h44			11h51	14h12			17h21
11	Quartier St Joseph	8h50	9h37	10h02	10h45			11h52	14h13			17h22
12	La Passerelle	8h51	9h38	10h03	10h46			11h53	14h14			17h23
13	La Caravelle	8h52	9h39	10h04	10h47			11h54				
27	Le quai Général de Gaulle		9h40		10h49		11h35					
28	Le cours Gambetta		9h41		10h50		11h36					
14	La Croix du Sud	8h53		10h05	10h48		11h33	11h55	14h15			17h24
15	Le Casino municipal	8h55		10h07			11h31	11h56	14h18			17h28
16	Les Arènes	8h56		10h08			11h30	11h57	14h19			17h29
8	La statue de Goya	5h58		10h10				11h58	14h20			17h30
17	L'Âge d'Or	9h00					11h28	12h00	14h22			17h32
8	La statue de Goya	9h02		10h12			11h27					
18	Cimetière route de Saint-Gilles	9h05	9h25	10h13	10h35	11h04	11h25		14h24	14h47	17h08	17h34
19	La Trésorerie	9h06	9h26	10h14	10h36	11h05	11h24		14h25		17h09	17h35
20	Puech Cabrier	9h07					11h23		14h26			17h36
6	La Maison de retraite l'Oustau	9h09		10h15			11h21		14h28		17h12	17h40
21	C. Commercial de la Moulinelle	9h10	9h27	10h16	10h37	11h06	11h20		14h32		17h10	17h42
22	Le Dojo	9h11		10h17			11h19		14h33			17h43
23	Le Hameau d'Alcéa	9h12		10h18			11h18		14h34			17h44
24	Route de Nîmes	9h13		10h19			11h17		14h35			17h45

N°	MARDI - JEUDI									
1	Croisement Ch. Houblons - Ch. Cornut	8h40								12h00
2	L'Ecole Garrigues Planes	8h41								11h58
25	Cimetière des Melettes									
4	L' ANPE			9h26		10h01		10h57		
5	C. Commercial Les Milliaires			9h25		10h00		11h00		11h54
6	La Maison de retraite l'Oustau	8h45		9h28		10h03		11h02		11h52
7	L' Avenue de Farciennes	8h46		9h29		10h04		11h03		
8	La statue de Goya	8h47		9h30		10h05		11h04		
9	Les Fontêtes	8h50				10h08		11h05	11h15	
10	L'Avenue de la Plaine	8h51							11h16	
11	Quartier St Joseph	8h53							11h17	
12	La Passerelle	8h54		9h32		10h10			11h18	
13	La Caravelle	8h55		9h33		10h18			11h19	
27	Le quai Général de Gaulle			9h35		10h13			11h13	
28	Le cours Gambetta			9h36		10h14			11h14	
14	La Croix du Sud			9h34		10h12			11h20	
15	Le Casino municipal	9h10			9h45					11h35
16	Les Arènes	9h11			9h46					11h36
8	La statue de Goya	9h13			9h48					11h38
17	L'Âge d'Or				9h49					
8	La statue de Goya				9h50		10h45			11h40
18	Cimetière route de Saint-Gilles	9h15			9h52		10h47			11h41
19	La Trésorerie	9h16			9h53		10h48			11h42
20	Puech Cabrier	9h17					10h49			11h43
6	La Maison de retraite l'Oustau	9h19					10h50			11h44
21	C. Commercial de la Moulinelle	9h20			9h54		10h52			11h45
22	Le Dojo	9h21			9h55		10h53			11h46
23	Le Hameau d'Alcéa	9h22			9h56		10h54			11h47
24	Route de Nîmes	9h24			9h58		10h55			11h50
29	TARASCON	9h00	9h40			10h20		11h10	11h30	

OÙ DOIS-JE VOTER ?

En raison de l'augmentation constante de sa population, la ville de Beaucaire est régulièrement contrainte d'augmenter son nombre de bureaux de vote. Ainsi, en 2012, la ville est-elle passée de 6 à 9 bureaux de vote.

Aujourd'hui, le Maire a décidé de faire passer la ville de 9 à 12 bureaux afin qu'aucun lieu de vote n'ait plus de 1000 électeurs inscrits.

En effet, Monsieur le Préfet du Gard est attentif au fait que les bureaux de vote ne comportent pas un trop grand nombre d'électeurs. Or, aux dernières élections de 2014 (municipales et européennes), tous les bureaux dépassaient 1 100 inscrits et l'un d'entre eux était proche de 1 500 inscrits, ce qui donnait lieu à de longues files d'attente.

L'amélioration de la démocratie locale étant un engagement du Maire de Beaucaire, l'organisation optimale du déroulement des élections en est un facteur essentiel. Et, même si la ville a été récompensée récemment dans ce domaine, **pas question de se reposer sur nos lauriers.**

Ainsi, les services de la Mairie ont-ils travaillé au redécoupage de la carte électorale en prenant en compte les points suivants :

- La suppression de bureaux de vote devenus vétustes ou inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite
- La suppression de bureaux de vote en incohérence avec la zone d'habitat
- L'existence de locaux communaux sur le territoire, susceptibles d'accueillir les jours de scrutins la logistique nécessaire
- Les derniers quartiers urbanisés où de nouvelles populations se sont progressivement installées depuis le dernier redécoupage, engendrant ainsi un dépassement hors normes du nombre d'inscrits dans certains bureaux
- Les futurs quartiers à urbaniser dans un avenir proche notamment sud canal. ■



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER !

Afin que chaque Beaucairois puisse retrouver son nouveau bureau de vote, nous avons réalisé une carte des secteurs (ci-contre). Néanmoins, il est parfois difficile de s'y repérer, notamment dans le centre-ville. Dans tous les cas, si vous êtes perdu(e)... pas de panique: tous les Beaucairois recevront leur carte d'électeur avec l'adresse exacte de leur bureau de vote.

Vous pouvez également **contacter directement le service élections** de la mairie au 04 66 59 71 18.

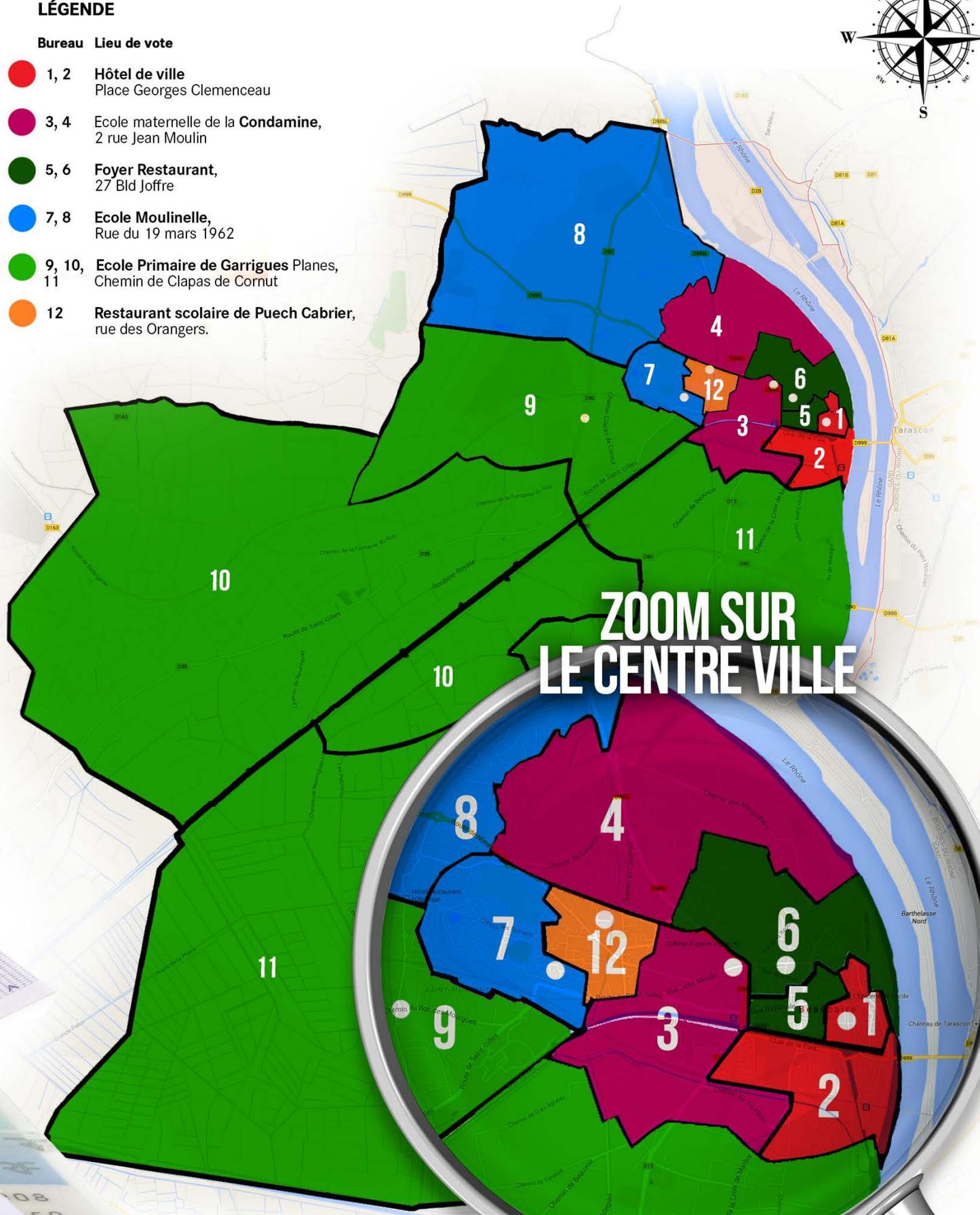


RALE : 2 PAGES POUR TOUT SAVOIR

LÉGENDE

Bureau Lieu de vote

- 1, 2 **Hôtel de ville**
Place Georges Clemenceau
- 3, 4 **Ecole maternelle de la Condamine,**
2 rue Jean Moulin
- 5, 6 **Foyer Restaurant,**
27 Bld Joffre
- 7, 8 **Ecole Moulinelle,**
Rue du 19 mars 1962
- 9, 10, 11 **Ecole Primaire de Garrigues Planes,**
Chemin de Clapas de Cornut
- 12 **Restaurant scolaire de Puech Cabrier,**
rue des Orangers.



**ZOOM SUR
LE CENTRE VILLE**

SAMEDI 14 FÉVRIER À 17H
AU CASINO MUNICIPAL DE BEAUCAIRE

S P E C T A C L E
CHIPPENDALES

pour vous Mesdames, célibataires... ou pas !

St-Valentin
à Beaucaire

ENTRÉE 2€, AU PROFIT DE L'ASSOCIATION VMEH

*Vente des Malades en Établissements Hospitaliers



LE POINT SUR LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mairie ou Communauté de Communes ?

Les administrés ne savent pas toujours quelles compétences sont exercées par la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence et non par la mairie, et s'adressent donc souvent au mauvais interlocuteur. La CCBTA est directement responsable des compétences suivantes :

- la collecte et le traitement des déchets ménagers et encombrants,
- la propreté urbaine,
- la gestion des animaux errants
- les zones d'activité économique,
- l'éclairage public,
- le tourisme,
- le patrimoine,
- le relais assistantes maternelles...



Toutes ces compétences relèvent du domaine d'intervention de la CCBTA (04 66 59 54 54).

ÉCLAIRAGE PUBLIC : POUR SIGNALER UNE PANNE, APPELEZ DIRECTEMENT LE

N° Vert 0 800 94 06 44

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

DÉPÔTS SAUVAGES:

BEUCAIRE N'EST PAS UNE POUBELLE !



C'est la CCBTA qui s'occupe de la gestion des déchets. A Beaucaire, tous les habitants bénéficient de l'accès à une déchetterie gratuite et ouverte toute la semaine. Pourtant, **certains continuent à considérer la nature comme une poubelle**. Un comportement inadmissible et dangereux qui coûte de l'argent à tous les Beaucairois. En effet, pour enlever les dépôts sauvages d'ordures, la Ville est obligée de mobiliser les services techniques et de payer de nombreux frais de nettoyage et de tri.

► Déchetterie de Sicard-Est :

8h30 - 12h00/14h00 - 17h30 du lundi au samedi
Dimanche : 9h00 - 12h00 - Fermée les jours fériés

Pour obtenir une carte d'accès à la déchetterie, vous devez vous inscrire auprès de la CCBTA (1 avenue de la Croix Blanche, Beaucaire) avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

► CE QUE LA LOI PRÉVOIT

La violation des règles de dépôt des ordures ménagères constitue une contravention passible d'une amende pénale de deuxième catégorie, soit 150€

Nous voulons un Beaucaire sans crotte de chien!



Vous avez été très nombreux à nous signaler le problème des «crottes de chien», notamment dans le centre-ville de Beaucaire. Un problème qui pourrait prêter à sourire si cela ne nuisait pas à la vie quotidienne de tous les piétons et à l'image de notre ville.

Vous le savez, la propreté n'est pas du ressort de la mairie mais de la communauté de communes (CCBTA). Néanmoins, avec votre aide, nous pouvons changer

les choses. Nous avons donc décidé de faire pression sur les responsables de la situation : les propriétaires de chien irrespectueux ET la communauté de communes qui refuse de prendre au sérieux la propreté de nos rues et les demandes répétées de nos élus à ce sujet.

Pour que Beaucaire devienne propre et agréable, aidez-nous en signant cette pétition dont les résultats seront remis en conseil communautaire de la CCBTA.

OBLIGEONS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À RÉAGIR : SIGNEZ LA PÉTITION !

J'aime les animaux mais je veux pouvoir parcourir les rues de la ville sans slalomer entre les déjections canines. **Les choses doivent changer au plus vite.**

Je demande à tous les propriétaires de chien de **systématiquement ramasser** les déjections de leur animal.

Je demande à la Communauté de Communes (CCBTA), responsable de la propreté de nos rues, **d'agir efficacement** sur le problème des déjections canines à Beaucaire avec un plan d'action dédié.

Nom - Prénom

Adresse e-mail (si internet)

Signature

.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....

N'hésitez pas à faire participer tout votre entourage : chaque signature compte.

Merci de déposer cette page en Mairie ou de l'envoyer par courrier à *Mairie de Beaucaire, Place Georges Clemenceau, 30300 Beaucaire*. Vous pouvez également signer cette pétition à l'accueil de la mairie.



LAÏCITÉ : « Il y a une limite à la connerie... »

Le Maire de Beaucaire sur BFM TV

Qui l'eut cru ?

En installant simplement une crèche provençale, en France, en 2014, dans la cour de la Mairie d'une ville aux traditions provençales, le Maire et son adjointe à la culture et aux traditions ont déclenché une polémique nationale.

Ainsi, les chaînes de télévision, les radios, les journaux, se sont succédés à Beaucaire pendant plusieurs jours pour évoquer cet événement. Certains sont allés jusqu'à indiquer que si l'on installait une crèche dans une Mairie, on devrait aussi, au nom de la laïcité, y pratiquer le sacrifice des moutons lors de l'Aïd. Du grand n'importe quoi...

D'autres nous ont indiqué sans complexe que si l'identité des étrangers était une richesse pour notre pays, être fiers et affirmer notre identité, française ou provençale, devraient en revanche être interdits.

Vous avez été nombreux, comme nous, à ne pas comprendre que certains veulent nier à ce point notre identité, nos origines et les gommer.

La municipalité tient à vous remercier pour vos innombrables messages et témoignages de soutien et vous donne rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle version de sa crèche, dans la cour de la Mairie car elle entend bien continuer à défendre en toutes circonstances ce qui fait la France depuis bien avant 1905.

CONNECTEZ-VOUS À BEAUCAIRE !

 facebook.com/beaucaire.fr

 [@beaucaire30](https://twitter.com/beaucaire30)





EXPOSITION DE ENDRAMA

L'APPEL DE LA FOLLE DE COOPÉRATIVE

MESSE DE MINUIT



CANTIQUE DES POMMES



NEVEUS DES EMPLOYÉS DE LA RIE



LANCEMENT DE L'ASSOCIATION AFRODISIACUM BEAUCAIRE



LES SPORTIFS SE MOBILISENT POUR LE TELLÉPHON



LA TRANSHUMANANCE



LES VIEUX DU MAIRE
ET LE PERSONNEL MUNICIPAL

VISITE DE L'ÉCOLE DE M

LES MAS FÊTENT NOËL I

LES GAGNANTS DU CONCOURS
DE DÉCORATIONS DE NOËL

LA CRUCHE DE LA MAISON FAIT LA LOI

LES DÉCORATIONS

LES DÉCORATIONS DE NOËL

DE BEUCAIRE

CANTINES IMPAYÉES : LE MAIRE DE BEUCAIRE ECRIT AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Beucairoises, Beaucairois,
Chers parents d'élèves,

Depuis plusieurs années, certains parents profiteurs imposent régulièrement aux différentes municipalités la présence de leurs enfants à la cantine sans les y avoir inscrits et sans payer ce service. A tel point qu'en 4 ans, les impayés ont atteint **plus de 66 400 euros** (sans compter les nombreux effacements de dettes accordés par mon prédécesseur sur cette même période).

Alerté par le service scolaire et le service finances de la Ville, **j'ai décidé, en accord avec l'élue déléguée, par équité et justice sociale, de mettre fin à ces pratiques inadmissibles et irresponsables qui durent depuis plusieurs années** en raison d'un laxisme institutionnalisé. **Les parents honnêtes n'ont pas à payer pour les parents malhonnêtes.**

Depuis tout ce temps, les impayés sont tout simplement épongés par le budget de la ville et donc par les Beaucairois qui paient des impôts (*rappelons à ce sujet que malgré de fortes baisses de dotations de l'Etat, la municipalité a symboliquement baissé les impôts locaux en 2014 et continuera à le faire en 2015 alors que, dans la grande majorité des autres villes du secteur, ils augmentent*). **Chacun doit donc d'autant plus payer ce qu'il doit à Beaucaire.**

Pour en finir avec ce fléau, à compter du 7 février 2015, le principe de la facturation des repas a posteriori est donc supprimé. **Le principe des tickets achetés à l'avance est instauré.**

Donner vie à un ou plusieurs enfant(s) implique certes des droits et avantages (au bout d'un certain nombre), **mais il implique aussi des devoirs.** Un enfant n'est pas un objet. Ne pas venir chercher son enfant et ne pas prévoir son repas alors qu'il n'est pas inscrit à la cantine peut être considéré comme un **abandon d'enfant. Désormais, s'ils n'ont pas régularisé leur situation financière sous 72h** après que notre service les ait contactés ou ait tenté de le faire sans succès, les parents abandonnant leur enfant le midi sans lui prévoir un repas et sans avoir payé sa cantine **seront immédiatement dénoncés aux services de protection de l'enfance, à la CAF et feront l'objet d'un signalement au Procureur de la République.** D'autres modes de sanctions sont étudiés par nos avocats.

Sachez que nous considérerons désormais ce type de comportement comme **une provocation délibérée à l'égard de la ville et de tous les Beaucairois.** Chaque midi, nos cuisiniers prévoient les repas en fonction du nombre d'enfants inscrits. Il est hors de question de réduire les parts des enfants dont les parents ont payé pour les donner aux enfants dont les parents ne paient pas. De plus, le personnel de surveillance cantine est calculé en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Je demande par ailleurs aux parents ayant des impayés de cantine en cours de se rapprocher **immédiatement** du service scolaire (*sous 7 jours à réception de ce courrier*) au 04.66.59.71.16 **pour établir un échéancier pour régler leurs dettes.**

A défaut, je demanderai au Trésor Public de bien vouloir agir **très fermement.** **Une procédure judiciaire** est également à l'étude par principe pour tous ceux qui n'auront pas planifié un échéancier avec nos services sous 7 jours.

Lorsqu'on donne la vie à un enfant, en plus de l'éduquer, on en assume le coût et on lui montre l'exemple.

Lorsqu'on rencontre des vraies difficultés financières, il existe dans notre pays des dispositifs d'aide sociale légale (conseil général, CAF, etc.). **A chacun de les solliciter. Il n'y a pas de honte à cela.** Une mauvaise passe peut arriver à tout le monde.

C'est d'ailleurs aussi la raison pour laquelle il existe à Beaucaire depuis plusieurs années différents tarifs de cantine selon le quotient familial qui ont été maintenus. Le premier tarif non social commence à 2,40€ alors qu'un repas coûte 5,15€ à la Ville.

Ceux qui veulent pouvoir ne pas payer la cantine de leurs enfants délibérément peuvent sans problème changer de ville et aller dans une ville plus laxiste. Je n'accepterai pour ma part plus aucun impayé car ce n'est pas le rôle d'une municipalité.

Sachant pouvoir compter sur un retour à la normale par la coopération de tous, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une bonne année 2015, au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel !

Bien cordialement,



Le Maire de Beaucaire

**Faites vos cadeaux chez
vos commerçants du centre-ville !**

Spécial

St-Valentin

**double page
shopping!**



Spécial

St-Valentin

à Beaucaire

Faites vos cadeaux chez les
commerçants Beaucairois !



1 Pack Duo
E-Smart chez
Smoking E.Smoking
♥ chargeurs
e-liquide offert



3 Bouquet St-Valentin
chez Fleurs de Provence
+Tombola à 1€



5 Porte clefs strass
Tabac Presse
du Château



2 Pochette
cadeau Illiko
au Tabac Presse
FDJ Le Jean Bart

4 Bols et coupelles
artisanaux de l'atelier F.Rebord



8 Huile corps,
visage, cheveux, Elixir
à l'Institut de beauté Nuti



7 Parfums à la parfumerie Lupi
♥ - 40% sur le second parfum



16 Orchidée
à la Roseraie

17
Séjours
bien-être
chez *Selectour*
Afat
♥ frais de dossier
offerts



6 Pose d'ongles chez Bel'Ongle
♥ 20€ de réduction sur la 1ère
pose d'ongles au gel avec capsules
du 10/02 au 1/03



15 Gâteau de
bonbons en coeur
chez *Plaisirs sucrés*



11 Lunettes de soleil *Mugler*
Les Opticiens Mutualistes

14 Bracelet
argent *Infini*
Bijouterie
Luzuric



10 Sac à main vernis *Versace Jeans*
chez *Liberty Sport*



9 Rose éternelle
chez *Agences Fleurs.*



12 Collier *Cœur* en or
Bijouterie L'Aigle d'Or



13 Livre «*Picasso,*
portraits d'arlésiennes»
à la *Librairie DELBOS*

- 1** 25 Bd Foch - 49€29 **2** 6 rue de Nîmes - à partir de 20€ **3** 12 avenue de Farciennes - 30€ **4** Place de la République, deux bols et coupelles - 52€ **5** 1 rue de la république - 9€90 **6** 1 quai de la Paix
7 12 Bd Maréchal Foch - 39€ **8** 11 Quai Général de Gaulle - 35 € (-15€ sur les soins visages) **9** 16 Bd Maréchal Foch - 23€ **10** 26 cours Gambetta - 185€ **11** 24 rue nationale - 99€ **12** rue de l'hôtel de ville, or jaune 375/1000, serti oxydes de zirconiums, chaine forcat 42cm - 260€ **13** 54 rue nationale - 18€ **14** 35 rue Nationale - 46€ **15** rue Nationale - 12 € **16** 1 avenue de la plaine - à partir de 20€ **17** 9 quai De Gaulle

Offres et prix garantis du 7 au 14 février 2015, sauf mention contraire.

TRIBUNE LIBRE

La Tribune Libre est un espace réservé à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal selon les dispositions du code général des Collectivités Territoriales et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée au 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par le règlement approuvé par le conseil municipal : «La répartition de cet espace d'expression politique est répartie à la proportionnelle du nombre de conseillers municipaux déclaré par groupe politique», soit 121 par élu. **Soucieux de la démocratie, le groupe de la Majorité Municipale a décidé d'offrir 179 de ses caractères afin que le plus petit groupe ait un espace décent pour s'exprimer.**

Majorité Municipale

Beaucairoises, Beaucairois,

En 2007, dernière année du mandat de Mme Cellier, la Ville de Beaucaire consacrait 8 654 281 euros aux dépenses de personnel. En 2013, dernière année du mandat de M. Bourbousson, elle dépensait pour ce même budget 11 833 590 euros, soit une augmentation de 36,74% en seulement 6 ans.

Cette inquiétante augmentation est due à des embauches massives entre 2008 et 2014 (certaines ont même eu lieu en mars 2014 pendant les élections).

Si bien qu'aujourd'hui, la masse salariale représente plus d'un million d'euros par mois.

La Chambre Régionale des Comptes a rendu un rapport en juillet 2014. Nous vous invitons à le consulter pour réaliser à quel point notre ville a été pendant 6 ans mal gérée.

Pour compenser la légèreté de l'ancien maire, nous avons dû prendre des mesures drastiques : non remplacement de départs en retraite, arrêt de la majorité des contractuels, suppression de la quasi totalité des heures supplémentaires rémunérées sur les 4 derniers mois de 2014.

Vu l'importance des effectifs d'agents titulaires, ces mesures étaient les seules à même de permettre une baisse du budget personnel, d'autant que les agents de catégorie C ont tous été revalorisés de plein droit par la loi en 2014 et 2015, sans compter la réforme des TAP qui ajoute du personnel.

Ce redressement que nous entreprenons est capital pour les comptes. En effet, malgré tous les emprunts réalisés ces dernières années, des investissements essentiels au rayonnement de notre ville n'existent pas et devront être réalisés durant notre mandat. Ce sont eux notamment qui permettront demain de créer du bon emploi. La Mairie, elle, ne doit aujourd'hui recruter que selon les besoins réels.

Nous avons été élus pour remettre de l'ordre intelligemment. Notre réussite dans ce domaine comme dans d'autres rend certains des élus de l'opposition fous de rage. Ils ont tout loisir de s'exprimer longuement lors de chaque conseil municipal comme chacun peut le constater à la lecture des procès verbaux. Le reste n'est que comédie politicienne stérile. Souhaitons que 2015 les bonifie et les fasse digérer enfin leur défaite.

Merci pour votre confiance et pour les soutiens que vous nous adressez nombreux. Que vous ayez ou non voté pour nous, c'est tous ensemble que nous construirons pendant encore 5 ans le Beaucaire de demain, entre gens de bon sens.

Merci aux agents municipaux qui appliquent nos directives et travaillent dans l'intérêt de Beaucaire en apportant leur expérience et leur énergie.

La majorité municipale

Opposition Municipale

Jacques BOURBOUSSON

Liste d'opposition «Beaucaire pour tous»

Beaucaire est la ville de plus de 10 000 h la moins endettée du Gard en 2013 avec 780€/h, la moyenne nationale est de 955 €/h. En 2008 le ratio d'endettement était de 970 €/h à Beaucaire. A noter : Nous avons dû nous désengager, par sécurité d'un prêt structuré de 11.8M€ initialisé par nos prédécesseurs cela a coûté 1.2M€ d'indemnités de sortie. De plus nous avons eu à subir la revalorisation du CHF de 23% sur le prêt de 1.88 M€ contracté en l'an 2000 adossé à cette devise, soit un impact de 22€/h. Le rapport de la CRC a noté cette maîtrise de l'endettement. (La commune est fortement endettée) ?!

Christophe ANDRE

Liste d'opposition «Beaucaire 2014»

En ces temps où la liberté d'expression est érigée en cause nationale, il est regrettable que M. Sanchez ne daigne pas laisser s'exprimer sereinement sur ce bulletin, comme en conseil municipal, les élus d'opposition. Heureusement vous pourrez donner vos opinions lors des prochaines élections départementales des 23 et 30 mars prochains. Notre groupe et Beaucaire seront représentés lors de ce scrutin par Cristelle Hugounenq, candidate titulaire au sein d'une équipe de large union.

Claude DUBOIS

Liste d'opposition «Réagir pour Beaucaire»

<http://www.reagirpourbeaucaire.fr>. Pour «exprimer un point de vue argumenté sur les réalisations et la gestion du conseil municipal» on nous accorde 300 signes dans 35 pages consacrées à la propagande d'un maire bien plus préoccupé par la prochaine campagne électorale que par notre ville et ses habitants.



L'AGENDA DE BEAUCAIRE

FEVRIER | MARS

FEVRIER

Dimanche 1er Février

DUO POUR VIOLON SEUL

DE TOM KEMPINSKI / Par la Cie Univers Scène Théâtre / Quai des Arts, 37 B quai De Gaulle / Infos et réservations : 06 72 77 02 45

Mardi 3 février à partir de 19h

LOTO DE L'INSTITUT D'ALZON

Casino municipal - Champ de foire / Infos : 04 66 59 26 62

Mercredis 4, 11, 18 et 25 février

BROCANTE

Avec l'association La belle étoile / Champ de foire

Mercredi 4 février

CYCLISME : 1ÈRE ÉTAPE DE L'ÉTOILE DE BESSÈGES « GRAND PRIX DE LA TERRE D'ARGENCE »

152 km. 12h40, départ de Bellegarde - À partir de 15h30, arrivée à Beaucaire

Vendredi 6 février à 20h30

SPECTACLE « DE ST-GERMAIN À STAR-MANIA »

Un fantastique voyage au cœur de la chanson française / Par la compagnie Magenta / Tarifs : 10/6 € / Casino municipal - Champ de foire / Infos et réservations : 04 66 59 26 57

Dimanche 8 février De 7h à 17h

VIDE GRENIERS

avec l'association la belle étoile / Champ de foire

Dimanche 8 février

STAGES ADULTES D'AÏKIDO

Organisés par le club Aïkido des 2 Châteaux Salle d'arts martiaux, complexe sportif Fernand Lamouroux - Chemin des Romains

Dimanche 8 février 15h

LOTO PAROISSIAL

Paroisse de Beaucaire Salle Saint Joseph - Garrigues Planes

Mercredi 11 février de 14h à 19h30

COLLECTE DE SANG

avec l'Association des donneurs de sang bénévoles de Terre d'Argence / Casino municipal - Champ de foire Infos : 06 81 72 91 82

Dimanche 15 février à 16h

« MAIS,... N'ÊTE PROMÈNE DONC PAS TOUTE NUE ! »

Comédie de Georges Feydeau ; mise en scène de Florence Kleinbort, par la compagnie Les Didascalies Quai des Arts - 37 B quai Général de Gaulle / Infos & réservations : 06 72 77 02 45

Dimanche 22 février de 7h à 17h

VIDE GRENIERS

avec l'association la belle étoile / Champ de foire

PROGRAMME AVF BEAUCAIRE

Mercredi 4 février : Conférence connaissance du monde : « Le Népal » au Fémina Arles

Vendredi 6 février : Gâteau des Rois à 15h30 au local, 43 rue Émile Jamais

Mardi 10 février : Lecture partagée à 14h30 au local, 43 rue Émile Jamais

Mercredi 11 février : Pâtisserie à 14h30 au local, 43 rue Émile Jamais

Vendredi 20 février : Autour d'un film à 14h 30 au local, 43 rue Émile Jamais

Mercredi 25 février : Cuisine à 9h30 au local, 43 rue Émile Jamais Infos : 04 66 58 50 80

MARS

Dimanche 1er mars

KARATÉ : PASSAGE DE GRADES 1ER DAN

Organisé par le comité départemental du Gard et le club de Karaté – Salle d'arts martiaux

Dimanche 1er mars 15h

«FEU LA MÈRE DE MADAME»

Lorsque Lucien rentre chez lui, éméché à 4h du matin, il sait qu'il s'expose aux reproches de sa femme... la nuit risque d'être longue / Par la compagnie des Didascalies Tarifs : 10/6 € Casino municipal - Champ de foire / Infos et réservations : 04 66 59 26 57

Du lundi 2 au vendredi 6 mars

STAGES INTENSIFS D'ANGLAIS

Tous niveaux avec Ze CAT & Co / Capitainerie, cours Sadi Carnot et local de la CAF, boulevard Maréchal Joffre / Infos : 04 90 91 46 73 ou 06 65 18 87 01 www.zecat.fr

Samedi 7 et vendredi 13 mars

LÂCHER DE TRUITES AU PRADEN

Avec l'AAPPMA Beaucaire Terre d'Argence aappmabeaucaireterrea@orange.fr

Samedi 7 mars dès 19h30

CRAZY CAT EVENING

Soirée interdite aux plus de 15 ans avec DJ... / Stands de pop corn, de hamburgers, de coca cola, de barbe à papa...et de cup cakes Salle St Pierre de Rives / Infos : 04 90 91 46 73 ou 06 65 18 87 01 www.zecat.fr

Dimanche 8 mars à 15h

TRADITIONNEL LOTO DE LA CONFRÉRIE DE SAINTE MARIE MADELEINE

La recette sera redistribuée aux Associations nécessiteuses de Beaucaire Infos Guy BERTRAND : 06 20 46 40 49

Samedi 14 et dimanche 15 mars

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PÉTANQUE Fédération Française Handisport

Samedi 14 mars à 20h30

ONE WOMAN SHOW DE NOËLLE PERNA "MADO PREND RACINE"

Tarifs : 20/15 € Casino municipal - Champ de foire Infos et réservations : 04 66 59 26 57 (complet)

Dimanche 15 mars à 16h

LECTURES THÉÂTRALISÉES D'AUTEURS PROVENÇAUX PAR YANN ROUSSIER

Quai des Arts - 37 B quai Général de Gaulle Infos et réservations : 06 72 77 02 45

Samedi 21 mars et dimanche 22 mars

CONCOURS DE FARANDOLES

Gymnase A. Parisi

Dimanche 22 mars à 15h

FÉRIE VIENNOISE

Concert hommage aux valse et ballets classiques avec 7 musiciens et 4 grands danseurs et danseuses. Tarifs : 20/15€ Casino municipal - Champ de foire Infos et réservations : 04 66 59 26 57

Dimanche 29 mars à 16h

DE LA RUMBA DANS L'AIR

Comédie grinçante de Patrice Giacchi / Production du P'tit Hang'Art et de l'Histriion Théâtre / Quai des Arts - 37 B quai Général de Gaulle Infos et réservations : 06 72 77 02 45



RENCONTRES ÉQUESTRES

& SALON DU CHEVAL

du 3 au 5 juillet 2015

Beaucaire

CHAMP DE FOIRE - ENTRÉE LIBRE